

Ref. AF102

## Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier les fondamentaux du projet d'accompagnement personnalisé.
- ▶ Savoir élaborer le projet en fonction des besoins et désirs du résident dans le respect des recommandations des bonnes pratiques.
- ▶ Favoriser la collaboration pluridisciplinaire et les échanges avec l'entourage du résident.

### PROGRAMME

- ▶ Pourquoi le Projet d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)
  - quel intérêt ?
  - la loi du 2 janvier 2002
- ▶ Les pré-requis à son élaboration :
  - l'importance de l'accueil
  - recueil des habitudes de vie
  - l'histoire de vie
  - la collaboration avec la famille, l'affaire de tous les professionnels de l'institution et l'intérêt d'un référent
- ▶ Les recommandations des bonnes pratiques de la HAS/ANESM dans les différentes étapes du PAP
  - analyse
  - co-construction
  - phase de décision
  - mise en oeuvre
  - co-évaluation
  - rédaction
  - réévaluation et suivi
- ▶ Le PAP pour les personnes désorientées
- ▶ Rédiger et communiquer autour de ce PAP : le faire vivre



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Cadre de santé, IDE, AS, Agents travaillant auprès de personnes âgées

**Animation** : Psycho-gérontologue

**Nombre de participants** : 12 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 4 jours, soit 28 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.

